

## INFORMATIONS STATISTIQUES

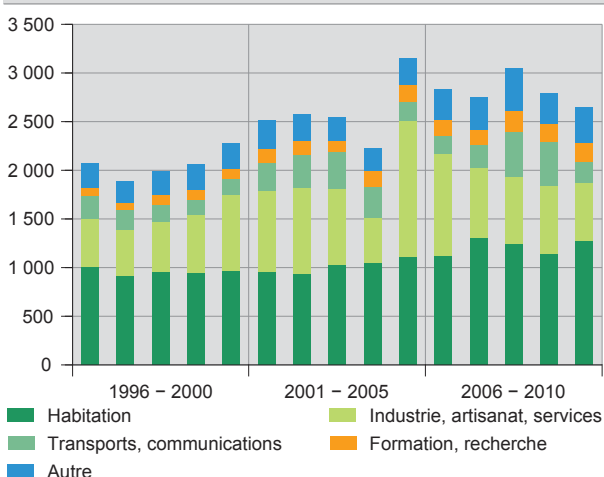
### DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS DANS LA CONSTRUCTION EN 2010 ET PRÉVISIONS POUR 2011

#### Résultats de l'enquête 2010

Selon l'enquête annuelle de l'Office fédéral de la statistique (OFS), les dépenses pour les travaux de construction effectués dans le canton de Genève s'élèvent à 2,889 milliards de francs en 2010. Elles reculent de 2,7 % par rapport à 2009, mais se maintiennent à un niveau élevé en comparaison historique.

De plus, cette baisse pourrait n'être que passagère puisque les dépenses de construction prévues pour 2011 sont estimées à 3,696 milliards de francs, soit 27,9 % de plus que les résultats enregistrés au cours de l'exercice 2010.

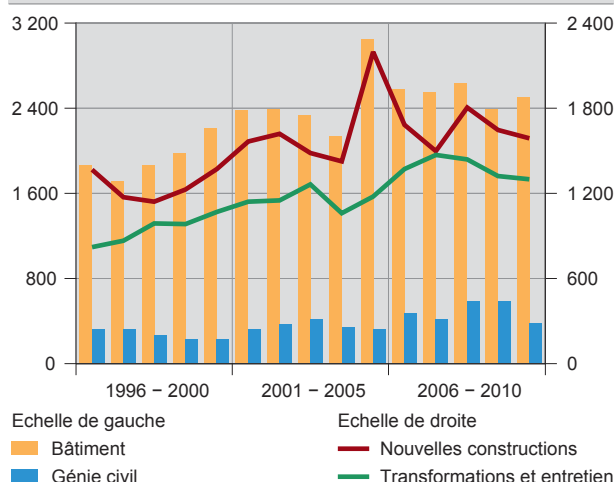
Investissements réalisés dans la construction, selon le type d'ouvrage, depuis 1996 (1)  
Totaux annuels, en million de francs Canton de Genève



(1) Les investissements ne tiennent pas compte des travaux d'entretien des administrations et des entreprises publiques.

Source : OFS - Statistique suisse de la construction

Dépenses de construction réalisées, selon le type de travaux et le genre de construction, depuis 1996  
En million de francs Canton de Genève



Source : OFS - Statistique suisse de la construction

## COMMENTAIRES DÉTAILLÉS

### Dépenses et investissements dans le canton de Genève

Le taux de réalisation calculé en 2010 pour l'ensemble des dépenses de construction à Genève s'élève à 88,1 %<sup>1</sup>. Ce taux – relativement faible en comparaison historique – montre que les dépenses prévues en 2009 pour 2010 ont été nettement trop optimistes. Les dépenses prévues en 2010 pour l'année 2011 devraient atteindre 3,696 milliards de francs, tablant ainsi sur une hausse en 2011 de 27,9 % par rapport aux dépenses engagées en 2010.

Le repli des dépenses de construction constaté pour l'année 2010 touche tous les types de travaux : les montants totaux dédiés aux *nouvelles constructions* sont les plus affectés, reculant de 3,7 %, alors que ceux consacrés aux *transformations et aux travaux d'entretien* ne diminuent que de 1,5 %.

Concernant les bâtiments, les dépenses de 2010 pour les *nouvelles constructions* progressent de 0,9 % en un an, et se fixent à 1,415 milliard de francs, un niveau élevé par rapport à la moyenne observée ces quinze dernières années. Celles relatives aux *transformations et aux travaux d'entretien* diminuent plus fortement (– 11,9 %) et atteignent 1,089 milliard de francs, un niveau proche de la moyenne enregistrées ces quinze dernières années.

Les montants engagés dans le génie civil se replient de 33,8 % en un an pour atteindre 386 millions de francs. Les baisses les plus importantes sont observées dans les *nouvelles constructions*; en effet, les grands chantiers dédiés aux transports publics sont bientôt à bout touchant. Quant aux dépenses relatives aux *transformations et aux travaux d'entretien*, elles s'accroissent de 23,3 % en un an, pour se fixer à 213 millions de francs.

L'ensemble des dépenses recule de manière plus marquée pour le secteur public (– 5,6 %), alors que les montants engagés par le secteur privé se maintiennent au niveau enregistré en 2009 (– 1,1 %). La baisse globale des dépenses publiques est principalement due à la diminution des sommes destinées aux travaux de génie civil, en l'espèce les infrastructures liées aux transports publics (– 42,7 %), alors que la diminution des dépenses du secteur privé porte sur les bâtiments non résidentiels (– 14,7 %).

### Genève dans l'ensemble de la Suisse

Le canton de Genève occupe le 7<sup>e</sup> rang du classement des dépenses de construction en Suisse en 2010. Sa contribution s'élève à 5,1 % des quelque 57 milliards que représentent le total des dépenses enregistrées à l'échelon du pays (+ 4,3 % par rapport à 2009). Genève est devancé par les cantons de Saint-Gall (5,2 %), du Tessin (5,3 %), d'Argovie (6,5 %), de Vaud (8,1 %), de Berne (11,0 %) et, relativement loin devant, par le canton de Zurich (18,8 %).

<sup>1</sup> Le taux de réalisation est le rapport entre les dépenses réalisées l'année en cours (t) et celles projetées l'année précédente (t-1) pour la même année (t).

## DÉPENSES DE CONSTRUCTION, SELON LE TYPE DE TRAVAUX ET LE GENRE DE CONSTRUCTION RÉALISÉES EN 2010 ET PRÉVUES EN 2011

TOTAUX ANNUELS, EN MILLION DE FRANCS

CANTON DE GENÈVE

	Nouvelles constructions		Transformations et travaux d'entretien		Total	
	réalisées en 2010	prévues en 2011	réalisées en 2010	prévues en 2011	réalisées en 2010	prévues en 2011
Bâtiments	1 415	1 717	1 089	1 547	2 503	3 264
Génie civil	173	236	213	196	386	432
<b>Total</b>	<b>1 588</b>	<b>1 953</b>	<b>1 301</b>	<b>1 743</b>	<b>2 889</b>	<b>3 696</b>

Source : OFS - Statistique suisse de la construction

## MÉTHODOLOGIE

Une enquête est lancée annuellement par l'Office fédéral de la statistique (OFS) pour connaître les travaux de construction, prévus et réalisés, ainsi que les montants correspondants aux dépenses engagées. L'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) est chargé de sa réalisation dans le canton de Genève. C'est l'enquête la plus large qui soit menée sur l'activité de construction : elle couvre le secteur privé et le secteur public, saisit aussi bien le bâtiment que le génie civil ou la construction routière et porte sur tous les types de travaux (constructions neuves, travaux de transformation, de rénovation et d'entretien). Elle s'attache à saisir, d'une part, les sommes dépensées pour les travaux exécutés et, d'autre part, les sommes prévues pour l'achèvement de chaque ouvrage, en se fondant sur les estimations fournies par les mandataires ou les propriétaires.

La portée de cette enquête est double :

- conjoncturelle, elle saisit la demande effective et la demande potentielle de construction;
- structurelle, elle fournit des éléments d'analyse sur les activités dans la construction (quels sont les demandeurs ? que construit-on ? quelle part revient aux différentes branches du secteur ? où construit-on ? etc.).

Outre les projets de construction inscrits dans les budgets des collectivités publiques, l'enquête couvre tous les travaux pour lesquels un permis de construire est déposé. A Genève, où la législation concernant la construction est très développée, les travaux d'entretien privés sont inclus dans le champ de l'enquête.

Sont considérées comme dépenses de construction celles qui englobent l'ensemble des travaux préparatoires, les frais de l'ouvrage proprement dit, toutes les installations fixes destinées à un usage spécifique de l'ouvrage, les aménagements extérieurs ainsi que tous les travaux de raccordement à l'intérieur des limites de la parcelle et tous les frais de construction annexes (les honoraires d'architectes, les installations sanitaires, de climatisation, de chauffage et autres aménagements en rapport avec la construction). Les investissements englobent la totalité des montants engagés par des mandataires privés ou publics, à l'exclusion des sommes dédiées aux travaux d'entretien des administrations et des entreprises publiques.

## COMPLÉMENTS D'INFORMATION

Des compléments d'information dans le domaine de la construction peuvent être consultés à l'adresse Internet suivante : [http://www.ge.ch/statistique/domaines/09/09\\_04/apercu.asp](http://www.ge.ch/statistique/domaines/09/09_04/apercu.asp) : Activités et dépenses de construction

Département des finances

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) • Case postale 1735 • 1211 Genève 26

Tél. +41 22 388 75 00 • [statistique@etat.ge.ch](mailto:statistique@etat.ge.ch) • [www.ge.ch/statistique](http://www.ge.ch/statistique)

Responsable de la publication : Dominique Frei

Dans la conduite de ses activités, l'OCSTAT s'est engagé à respecter la Charte de la statistique publique de la Suisse

© OCSTAT, Genève 2011. Utilisation des résultats autorisée avec mention de la source

INFORMATIONS STATISTIQUES

N° 63 – DÉCEMBRE 2011

06.12.2011

